

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 17.078

L'An Deux Mille Dix-Sept, le 30 juin, à 18 h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 23 juin 2017

DATE D'AFFICHAGE

Le 23 juin 2017

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Eva ROY, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, Mme Nancy LEFÈBVRE, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : Mme Marie-Noëlle PELTIER représentée par M. Patrick MARENGO
M. Gérard FILOCHE représenté par M. Didier QUENTIN
M. Alain LARRAIN représenté par Mme Annie CHABANEAU
M. Pierre PAPEIX représenté par René-Luc CHABASSE

ÉTAIT ABSENT-EXCUSÉ : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

M. Yannick PAVON a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : INCORPORATION DES RÉSULTATS 2016 DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT, DU BUDGET « OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME » ET « PALAIS DES CONGRÈS », AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : 10 ABSTENTIONS
UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Par une délibération n° 16.138 du 8 décembre 2016, le Conseil Municipal a décidé de prononcer la dissolution de l'Office Municipal de Tourisme à compter du 31 décembre 2016.

Par une délibération n° 17.008 du 5 janvier 2017, le Conseil Municipal a décidé de gérer en régie directe, à compter du 1^{er} janvier 2017, le Palais des Congrès.

Le Conseil Municipal vient d'approuver le Compte de Gestion de l'exercice 2016 de Monsieur le Chef de Service Comptable, ainsi que le Compte Administratif du budget de « l'Office Municipal de Tourisme » et du « Palais des Congrès ».

Les délibérations d'affectations des résultats 2016 font ressortir :

Budget « Office Municipal de Tourisme » :

- Un excédent de fonctionnement (002) :	+ 85 356,99 €
- Un excédent d'investissement (001) :	+ 20 843,94 €

Budget « Palais des Congrès » :

- Un excédent de fonctionnement (002) :	+ 200 376,79 €
- Un excédent d'investissement (001) :	+ 8 592,97 €

Il convient donc d'incorporer ces résultats au budget principal de la Commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu les délibérations d'affectations des résultats 2016 du budget « Office Municipal de Tourisme » et « Palais des Congrès » en date du 30 juin 2017,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'incorporer les résultats 2016 de fonctionnement et d'investissement, du Budget « Office Municipal de Tourisme » et « Palais des Congrès », au budget principal de la Commune.

Budget « Office Municipal de Tourisme » :

- Un excédent de fonctionnement (002) :	+ 85 356,99 €
- Un excédent d'investissement (001) :	+ 20 843,94 €

Budget « Palais des Congrès » :

- Un excédent de fonctionnement (002) :	+ 200 376,79 €
- Un excédent d'investissement (001) :	+ 8 592,97 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 6 juillet 2017

Le Premier Adjoint,
Patrick MARENGO